

LA DÉMARCHE GRAND CHANTIER



POUR VOUS ACCOMPAGNER



La démarche Grand Chantier accompagne le territoire d'accueil du tunnel principal du Lyon-Turin sur toute la durée du chantier. Elle vise à faciliter son intégration, et celle de ses salariés, dans la vallée de la Maurienne.

380 logements vacants identifiés dans le parc privé, dont 180 à réhabiliter

8 logements d'ores et déjà rénovés et proposés à la location

23 logements en cours de rénovation

Un lieu central : la Maison de l'habitat pour vous informer

Que vous souhaitiez louer directement votre logement ou le rénover avant de le mettre en location, la Maison de l'habitat vous reçoit. Avec vous, elle étudiera votre projet et détaillera les opportunités, conditions et modalités des différents dispositifs.

Place Fodéré (au-dessus de La Poste)
73300 Saint-Jean-de-Maurienne
04 79 83 55 30

maisonhabitat@3cma73.com



serinse - 17540
©TELT. Département de la Savoie, Caroline Moureaux

Horaires d'ouverture :

Mardi
9h-13h / 14h-18h

Jeudi
14h-18h

Samedi
8h-12h30

Mercredi
9h-13h / 14h-18h

Vendredi
9h-13h

EN IMAGES :
DEUX LOGEMENTS RÉNOVÉS GRÂCE AU DISPOSITIF
MON LOGEMENT LYON-TURIN!

Une équipe à vos côtés pour vous aider à réaliser votre projet

Tout au long de votre projet, une équipe de référents vous accompagne et vous apporte son expertise : conseillers en rénovation énergétique, juristes, architecte-conseil...

Une chargée de mission pour l'accueil des salariés fait le lien entre les biens disponibles et les besoins des salariés.

Un site d'annonces en ligne pour trouver un locataire salarié du chantier Lyon-Turin

Comment être sûr de trouver un locataire salarié du chantier Lyon-Turin ?

Déposez gratuitement votre offre sur le Fichier Interactif Logement Maurienne :
<http://logement.maurienne.fr>

C'est LE site de référence sur lequel iront les salariés des chantiers du Lyon-Turin!

PROPRIÉTAIRE EN MAURIENNE :

DES AIDES EXCEPTIONNELLES POUR RÉNOVER ET LOUER VOTRE LOGEMENT!



Une initiative portée par



et mise en œuvre par



Une initiative portée par



et mise en œuvre par



2 000 SALARIÉS À LOGER, ON A TOUS À Y GAGNER !



Vous êtes propriétaire d'un logement en Maurienne?

Dès maintenant, bénéficiez d'aides financières et d'un accompagnement pour :

- engager la rénovation énergétique de votre logement ;
- faciliter et sécuriser sa mise en location ;
- trouver un locataire salarié du Lyon-Turin.

Le chantier du Lyon-Turin a démarré en 2019. En 2021, les principaux lots de creusement ont été attribués avec comme conséquence la programmation définitive de chantiers d'envergure. Le nombre de salariés attendus pour travailler sur ces chantiers va augmenter dans les années à venir. La vallée de la Maurienne se prépare à les accueillir avec une double ambition :

- proposer des solutions de logement adaptées à ces salariés et favoriser leur insertion dans la vie locale ;
- offrir une opportunité unique aux propriétaires de logements inoccupés et parfois vétustes de réhabiliter leur bien pour améliorer la qualité de l'habitat dans la vallée.



Je prépare mon intervention sur un gros chantier en Maurienne. Ma famille ne m'accompagne pas. Ce que je cherche, c'est un logement équipé, à proximité de mon chantier, car je travaille souvent de nuit et je n'y passerai pas souvent le week-end. »

Michel, coffreur-ferrailleur sur le chantier du Lyon-Turin

« Le chantier m'offre l'occasion d'un premier poste important et de profiter de la montagne. Je cherche un logement vide et agréable pour m'y installer quelques années. »

Lucas, électricien sur le chantier du Lyon-Turin

L'ATTRIBUTION DES PRINCIPAUX MARCHÉS EN JUILLET 2021 PERMET D'AFFIRMER QU'AU MOINS 2 000 SALARIÉS DEVRONT SE LOGER AU PLUS FORT DES TRAVAUX.

DÈS 2022, LES SALARIÉS SERONT TRÈS PRÉSENTS. À LA FIN DE L'ANNÉE, ILS SERONT PLUS DE 1 500 DANS LA VALLÉE !

COMMENT ÇA MARCHE ?



Contactez la Maison de l'habitat

Un lieu central d'information en Maurienne pour tous vos projets de logement.



Votre logement ne nécessite pas de travaux



On vous conseille et vous oriente afin de faciliter et de sécuriser votre mise en location.

- **Mettez votre bien en lumière et trouvez un salarié intéressé par votre offre de location :**

Déposez gratuitement votre annonce sur le site de référence sur lequel iront tous les salariés : le Fichier Interactif Logement (FIL).

<http://logement.maurienne.fr>

- **Sécurisez gratuitement votre location avec le dispositif « louer pour l'emploi » :**

- couverture des loyers impayés ;
- prise en charge des dégradations locatives ;
- mise en relation avec les locataires.

- **Identifiez les prestataires assurant la gestion locative.**

- **Bénéficiez de conseils juridiques gratuits pour louer sereinement votre bien :** signature du bail, garant, caution, choix du locataire, fiscalité...

Votre logement nécessite des travaux



On vous met en contact avec les bons experts pour trouver les aides adaptées à vos travaux.

- **Rencontrez URBANIS pour des conseils techniques et financiers et un accompagnement administratif totalement gratuit :**

- visite technique du logement (diagnostic) ;
- conseil sur les travaux à mener par une entreprise labellisée RGE (Reconnu Garant de L'Environnement) ;
- évaluation du coût de la rénovation ;
- échange sur le projet et les subventions les plus adaptées ;
- calcul de rentabilité.

- **Selon votre projet, vous bénéficierez :**

- d'aides spécifiques ;
- du dispositif « FAIRE tout pour ma rénov' » ;
- des aides à la rénovation d'Action Logement.

- **Puis, d'un accompagnement pour faciliter et sécuriser la mise en location de votre bien.**

DES AIDES PERSONNALISÉES EXCEPTIONNELLES : JUSQU'À 80 % DE SUBVENTIONS* !



*Niveau d'aide maximal dans les conditions définies, sur le montant total des travaux pour un logement rénové et loué à un salarié du Lyon-Turin.

Le dispositif d'aides mis en place s'adapte à votre situation comme à vos besoins.

Durant les travaux du Lyon-Turin, les logements bénéficiaires du dispositif devront être réservés à l'usage des salariés impliqués. Ensuite, le propriétaire sera libre de son choix !

Selon l'aide attribuée, des engagements différents sont attendus en termes de durée, de montant du loyer, d'économie de charges énergétiques, de ressources du locataire ou de possibilités de louer en meublé. Ce panel offre la souplesse utile pour s'adapter au projet de mise en location souhaité.

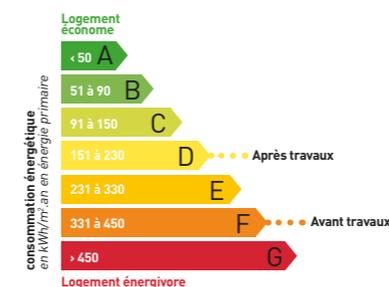
Un exemple concret de financement d'une rénovation sur la commune de Saint-Jean-de-Maurienne :

AVANT : état des lieux avant projet

Un appartement d'environ 65 m², impossible à louer en l'état du fait d'une installation électrique non conforme, de l'absence d'isolation des murs et de la toiture, de fenêtres simple vitrage d'origine, d'un lot sanitaire désuet, de sols à reprendre. Par ailleurs, le logement enregistre une mauvaise note en matière de performance énergétique, avec une étiquette énergie classée **F**.

APRÈS : le projet de rénovation

Une mise aux normes complète des réseaux (eau, électricité...), la réfection des lots sanitaires, l'amélioration thermique (isolation parois opaques, remplacements menuiseries extérieures, installation d'une VMC, installation système de chauffage gaz), la reprise des revêtements de sols et mursaux. Après travaux, le logement est classé **D**, soit un gain de 55 % de performance énergétique.



FINANCEMENT DU PROJET : 80% de subventions

Coût des travaux : 48 685 euros TTC

Subventions : 39 263 euros

Dont :

Agence nationale de l'habitat : 19 040 euros
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 18 223 euros
Département de la Savoie : 2 000 euros

Loyer mensuel : 576 euros (hors charges)